

Projet pédagogique

ET

R.O.I.

asbl RAIDS

*Ressources et Actions pour
L'Insertion et le Développement Social*

Structure d'accueil extrascolaire



Siège social : rue Slar 49K - 4801 Stembert
tél : 087/ 31.10.34
E-mail :info@raidsenfance.net
Responsable : Anne-Catherine Doyen, directrice

Les Garderies extra-scolaires

Fil conducteur pour l'ensemble des garderies extrascolaires

Les objectifs poursuivis par ces différentes structures sont multiples.
La mise sur pied des garderies :

- favorise une relation positive entre l'école, les parents et les enfants;
- permet aux parents de trouver des solutions positives à leur problème de garde d'enfants pendant les heures de travail, lorsqu'ils sont en formation (parents au chômage) ou à la recherche d'un emploi;
- a un effet préventif : au lieu d'être dans la rue ou seuls chez eux, les enfants bénéficient d'un encadrement leur permettant de s'épanouir, de développer leurs capacités sociales et de communication.

Les différentes structures essayent de poursuivent les mêmes objectifs pédagogiques :

L'accueil extra-scolaire :

- * une partie de temps libre
- * un élément d'éducation sociale
- * un complément réel à l'éducation à la maison

Le temps libre :

Le fait d'être actif est très important : s'amuser, jouer,...prime sur le contenu, sur l'apprentissage proprement dit.

L'importance de l'initiative personnelle par rapport à une activité imposée, dirigée, l'enfant détermine lui-même (en concertation avec l'autre) ce qu'il veut faire et avec qui.

Développer les relations qui leur permettent d'intégrer des éléments importants pour le développement de leur personnalité.

Le temps libre est caractérisé par le jeu qui constitue un élément indispensable dans le développement social de l'enfant.

Après l'école, les enfants vont se détendre en choisissant eux mêmes leurs activités.

Chaque enfant ressent différemment l'école, certains vont donc rechercher la tranquillité, l'isolement pour se ressourcer, d'autres préféreront la compagnie des autres enfants pour jouer, ou discuter avec les animateurs,...

Importance de l'organisation de l'espace :

Espace intérieur : coins jeux, coin repos/ détente, espace pour les devoirs ...

Espace extérieur : défoulement, jeux physiques...

Les activités proposées sont différentes que celles proposées à l'école, elles sont plus proches de ce que l'on fait à la maison, en famille par exemple : cuisiner, jeux de société,...

Le mercredi et les vacances scolaires, des activités plus structurées sont proposées aux enfants.

Elément d'Education social

Stimuler le développement social au travers des activités, des interactions avec les autres enfants afin d'exercer des capacités telles que « se faire des amis », expérimenter la solidarité, la tolérance.

La présence de camarades de jeux est très importante pour les enfants au sein des structures d'accueil.

Les enfants qui se retrouvent à la garderie sont d'âges et de cultures mixtes.

Cela développe aussi des notions de tolérance, d'approche positive de la différence, notion d'entraide au niveau des jeux, des devoirs,...

Les enfants vont aussi pouvoir valoriser leurs capacités autres que scolaires, affirmer leur confiance en soi dans des activités diverses non liées exclusivement aux connaissances et aux performances.

De part leurs comportements, les animateur- trices vont être un modèle de plus pour l'enfant dans des domaines tels que le respect des règles, des autres, la vie en groupe, la confiance en soi,...

Les 3 structures fonctionnent d'une manière autonome vis-à- vis l'une de l'autre, avec toutefois des échanges, des rencontres ponctuelles et un cadre commun.

Accessibilité :

Tous les enfants de 2,5 à 12 ans, sans distinction de race, d'origine culturelle ou sociale,... dont les parents ont un travail, à la recherche d'un emploi ou en formation.

Encadrement des enfants :

Chaque équipe est constituée d'un noyau « fixe », de trois ou quatre animateurs- trices. Durant les périodes de congés scolaires, les équipes sont renforcées par du personnel supplémentaire.

Fréquentation :

Une moyenne de 20 à 60 enfants est accueillie chaque jour selon la structure.

Organisation d'une journée en période scolaire

Durant cette période, les enfants sont accueillis le matin avant l'école (uniquement les P'tits Chenapans), l'animateur - trice les conduit alors dans leurs écoles respectives.

Après-midi, les animateurs – trices vont les chercher à la sortie des écoles.

Ensuite, le temps s'organise comme suit :

Collations - détente

Devoirs (lundi – mardi- jeudi) / coins jeux

Un local est prévu pour les enfants qui ont des devoirs afin de leur permettre de réaliser ceux-ci dans des conditions optimales.

Ils sont encadrés par une animatrice qui le cas échéant peut leur apporter une aide ponctuelle dans la compréhension des devoirs à réaliser.

Mais attention, la garderie n'a pas la fonction d'une école de devoir.

La réalisation des devoirs reste de la responsabilité des parents.

Les enfants qui n'ont pas de devoir ou qui les ont terminés, peuvent profiter des coins jeux mis à leur disposition au sein de la garderie.

Ceux-ci sont encadrés par un des animateurs – trices :

Coin lecture, coin jeux de société, coin « psychomoteur », coin poupée,...

Les enfants sont libres de choisir l'activité qu'ils désirent, tout en respectant les règles de vie de la garderie : respect des jeux, du local, respect d'autrui, partage des jeux,...

Les parents arrivent tour à tour, c'est l'occasion pour eux, s'ils le désirent de discuter avec les animateurs (trices) ou de voir évoluer leurs enfants dans le cadre de la garderie.

Le mercredi, outre les coins jeux, des activités sont proposées aux enfants sous forme d'ateliers, en fonction de l'âge et du nombre d'enfants présents.

Organisation d'une journée en période de vacances scolaires

Durant ces périodes, les journées se structurent autrement : les enfants sont là en général pour une plus longue période (1/2 journée ou journée entière).

Vu la demande croissante de prise en charge durant les congés scolaires, il est indispensable d'inscrire les enfants préalablement.

Cela simplifie également la préparation des activités en fonction de l'âge des enfants inscrits.

Chaque semaine un thème est développé et des activités sont proposées par l'équipe dans un souci de développement et d'épanouissement de l'enfant tout en respectant son autonomie.

Il nous paraît également important de garder à l'esprit l'aspect ludique et créatif dans notre démarche d'apprentissage qui doit rester un complément à l'éducation à la maison et l'éducation scolaire, non y pallier!

→ Chaque début de semaine, le programme des activités est affiché à la garderie et/ou distribué à chaque enfant.

Règlement d'ordre intérieur – Horaire- Tarif

Horaire d'accueil :

Les P'tits Chenapans

Lundi – mardi – mercredi - jeudi – vendredi → 7h15 9h00

Les P'tits Chenapans

Arthur Confiture

La Marmaille

Lundi – Mardi – jeudi – vendredi → 15h00 à 18h (30*)

Mercredi → 12h00 à 18h (30*)

*sur demande justifiée

Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 7h45 à 18h



Pas d'ouverture durant les journées pédagogiques

Nous demandons une grande vigilance aux parents quant au respect des horaires pour le bien-être des enfants et le respect de l'équipe encadrante (en cas de retard, pensez à prévenir la garderie)

Les enfants doivent être confiés à une animatrice et ne peuvent arriver seuls à la garderie.

Si un enfant quitte la garderie en compagnie de son grand frère ou de sa grande sœur ayant moins de 18 ans, une décharge devra être signée préalablement par les deux parents et remise aux animatrices. Cette décharge est à renouveler chaque année scolaire.

TARIFS

Le tarif est établi en fonction :

- ◆ Du moment de présence par jour, de l'enfant à la garderie,
- ◆ **du nombre d'enfants pris en charge par la garderie extrascolaire**

<i><u>SEMAINE SCOLAIRE</u></i>	<i><u>MATIN UNIQUEMENT A L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE LES P'TITS CHENAPANS</u></i>	<i><u>APRES L'ECOLE</u></i>	<i><u>MERCREDI APRES -MIDI</u></i>
1^{ER} FREQUENTANT LA GARDERIE	1.50€	2.50€	5€
2^{EME} ENFANT FREQUENTANT LA GARDERIE	1.50€	1.35€	2.50€
3^{EME} ENFANT FREQUENTANT LA GARDERIE	1.50€	0.70€	1.50€

<i><u>VACANCES</u></i>	<i><u>- DE 5 HEURES</u></i>	<i><u>+ DE 5 HEURES</u></i>
1^{ER} FREQUENTANT LA GARDERIE	5€	8.50€
2^{EME} ENFANT FREQUENTANT LA GARDERIE	2.50€	4.50€
3^{EME} ENFANT FREQUENTANT LA GARDERIE	1.50€	2.50€

Conditions générales de paiement

Toutes nos factures sont payables au comptant. Le non paiement à échéance entraînera de plein droit et sans mise en demeure le paiement à titre de clause pénale, d'une indemnité de 15% des sommes dues avec un minimum de 50€, et d'un intérêt de retard de 12% l'an (et de frais administratifs de 5€). En cas de litige, les Tribunaux de Verviers seront seuls compétents. En cas de non paiement des factures, l'asbl fera appel au service de la société Eurofides afin de récupérer les sommes dues.

L'asbl se donne également le droit de refuser la prise en charge d'un enfant en cas de non paiement. La signification de l'arrêt de la prise en charge se fera par courrier à l'attention des parents.

Condition d'admission

Etre en âge de fréquenter l'enseignement maternel, ou l'enseignement primaire ou jusqu'à douze ans

Etre en ordre de dossier administratif (inscription dûment complétée et signée, composition de ménage, fiche médicale)

Vacances scolaires

Chaque inscription non décommandée 7 jours avant le début des vacances sera facturée (sauf en cas de maladie sur remise du certificat médical).

Afin d'assurer un accueil de qualité et en fonction de l'espace disponible, les inscriptions seront limitées à 30 enfants par jour (20 à l'accueil extrascolaire Les P'tits Chenapans).

L'asbl Raids se donne le droit de mettre fin à une prise en charge d'un enfant en cas de manquement au présent règlement ou en cas de débordements graves dans le chef d'un enfant ou d'un adulte responsable.

Les P'tits Chenapans

Rue Grand Vinave 1
4654 Charneux

En quelques lignes

Les enfants sont accueillis et encadrés par 3 animatrices qualifiées et l'équipe bénéficie d'un renfort ALE

Présentation du service

Nous sommes implantés en milieu rural et occupons principalement le premier étage de l'ancienne maison communale.

Dans ce grand local bien éclairé par de nombreuses fenêtres se déroule la vie active de la garderie.

Différents espaces ont été aménagés : coin poupées, coin construction, coin lecture-repos, 4 petits îlots avec des petites tables et chaises pour bricoler, dessiner, jouer aux jeux de société, manger et boire,....

Attenante à ce grand local, une petite pièce avec le coin toilette, un évier et une armoire pour le rangement du linge.

Nous occupons au rez de chaussée le réfectoire où nous faisons les devoirs, un peu plus au calme.

En dehors de ce bâtiment, nous pouvons disposer de la plaine de jeux de l'école maternelle qui se situe à environ cent mètres de nos locaux.

La journée type

7h15 – 8h30 : Accueil des enfants

8h20 : rang des enfants pour l'école primaire

8h30 : rang des enfants pour l'école maternelle

15h15 : sortie d'école, deux animatrices se chargent d'aller chercher les enfants en maternelles et une animatrice reste pour faire goûter les petits qui étaient à la sieste

15h30 : retour du rang des maternelles et goûter.

15h40 : retour des enfants de 1ère et 2ème primaire à la garderie, goûter et accompagnement aux devoirs

16h30 : arrivée du second groupe de primaire(3,4,5,6èmes primaires). Ils goûtent et font leurs devoirs.

18h/18h30 : la garderie ferme ses portes.

Les mercredis et vendredis, nous reprenons tous les primaires en un groupe car nous n'accompagnons pas aux devoirs ces jours-là.

Les mercredis

12h15 : reprise des enfants en maternelle et dîner

12H30 : reprise des enfants en primaire et dîner

13h30 : temps libre pour les grands et mise au lit pour ceux qui font la sieste.

14H : début des activités (bricolage, activité culinaire, peinture,...).

16h : temps libre

18h/18h30 : fermeture de la garderie.

En période de vacances scolaires

Nous ouvrons durant les congés de **7h45** à **18h**.

Fréquentation

Nous accueillons, en moyenne, quotidiennement entre 35 et 50 enfants.

Le mercredi midi, une quinzaine d'enfants viennent jusqu'à plus ou moins 14h30 et puis, une petite dizaine restent pour passer l'après-midi.

Les lundis, mardis et les jeudis sont les jours les plus fréquentés, nous accueillons jusqu'à 50 enfants ces jour-là.

Etant donné les demandes de plus en plus nombreuses, et afin d'accueillir les enfants dans des conditions adéquates, et maintenir des normes de sécurité et de qualité, l'école libre de Charneux organise à certaines périodes de l'année une garderie après l'école.

Philosophie et pratiques utilisées.

En ce qui concerne la préparation de ces activités, nous travaillons toujours en équipe aussi bien pour l'élaboration des activités, le choix des thèmes que pour la préparation du matériel, il en est de même pour l'activité du mercredi.

Il est bien évident que tout ne se passe pas toujours comme on le voudrait (conflit, refus de faire, l'activité proposée, comportement inadapté, ...). Face à ces situations, nous essayons toujours de favoriser le dialogue avec l'enfant et si cette méthode ne marche pas, nous invitons l'enfant à relire le règlement qu'il a créé avec nous.

Quand il y a conflit, souvent l'enfant s'adresse à la personne qui vient le chercher à l'école, ce qui en fait sa personne de référence.

Règlement instauré avec les enfants

- 1^{ère} règle est le respect d'autrui
- l'interdiction de blesser autrui moralement ou physiquement

Organisation des groupes

Durant les congés scolaires les enfants sont divisés en plus petits groupes en fonction des activités qu'ils choisissent parmi le panel qui leur est proposé en début de journée (pas par groupes d'âge).

Chaque groupe fonctionne avec une ou deux animatrices, moins d'enfants pour une seule personne, ce qui permet plus de temps pour le contact privilégié avec chaque enfant ou en petit groupe, plus de contacts entre les enfants car moins nombreux.

C'est l'activité qui s'adapte à l'enfant : chaque activité est prévue pour toutes les tranches d'âge, avec des niveaux de difficultés différents, les plus grands accompagnent les plus petits,...

Initiatives, temps libre

Mise à disposition du matériel, du personnel, liberté « encadrée » essentiellement après l'école.

Au sortir de l'école, l'enfant a besoin d'un temps et d'un espace de liberté, après une journée d'école où on lui a demandé discipline, concentration, calme,...

Les enfants sont néanmoins toujours soutenus dans ce qu'ils veulent faire.

Si durant les temps libres, un enfant veut s'occuper d'une telle façon qui ne gêne personne, ok.

Si 10 enfants, durant les temps libres, veulent faire du tambour, non.

Il y a toujours adaptation de notre part mais il y a toujours aussi une la notion de respect de l'autre, enfants et adultes.

Durant les congés scolaires, on laisse toujours des temps libres entre les activités pour que les enfants se déchargent et se sentent un peu libre

Rythme de vie ajusté au rythme propre à chaque enfant

Collation, repas, sieste,...

Le personnel, les enfants : « prévention santé »

- visite médicale pour chacune d'entre nous
- visite des lieux par un médecin
- trousse de secours complète
- quand il y a par exemple « des poux », on informe les parents
- nettoyage de la garderie organisé par la commune (prévu dans le contrat de location)
- après toilettes, avant la collation -> laver les mains

Collaboration avec d'autres milieux d'accueil :

Les P'tits Chenapans collaborent avec les autres services de l'asbl RAIDS : les accueils extrascolaires, service de garde d'enfants malades à domicile Bab'Atchoum.

Echanges sur les formations les expériences vécues durant les réunions de coordination.

Règles et informations spécifiques et aux P'tits Chenapans

Reprise tardive des enfants à la garderie

En cas de retard répété, 2.50€ ont facturés par 15min de retard après 18h (sauf demande préalable accordée)

Si les retards devaient perdurer, après avertissement écrit, la direction se donne le droit de mettre un terme à la prise en charge de l'enfant par le service d'accueil extrascolaire

Absences

Afin d'assurer la reprise des enfants **en tout sécurité** dans les écoles, nous demandons aux parents de prévenir lorsque celui ne doit pas être repris ou sera absent à l'accueil extrascolaire.

Si les absences injustifiées devaient se répéter (3 absences non justifiées), la direction se donne le droit après avertissement écrit de mettre un terme à la prise en charge de l'enfant, par le service.

Inscriptions

Chaque début d'année scolaire, les parents dont l'enfant a fréquenté « les P'tits Chenapans » l'année précédente, reçoivent un formulaire d'inscription pour l'année scolaire à venir.

Vu la forte demande de prise en charge chaque année, nous prenons uniquement en compte les jours indiqués sur le formulaire et ce, tout au long de l'année scolaire.

C'est seulement en fonction des places disponibles que des dérogations ou des modifications sont possibles.

Attention, les inscriptions abusives (jours non occupés plus de 3 semaines consécutives sans justificatifs) seront annulées.

Accueil Matin

Lors l'accueil du matin, en cas d'absence entre 7h15 et 8h30, vous pouvez contacter le siège social au 087/31.10.34

